

COMPTE RENDU : Comité central SST

Date : 16 juin 2026

Heure : 13h-16h

Lieu / Site : Salle Ultima-Granby

Présidé par : Nickholas Brown et Benoit Lussier



Participants & Absents

- **Présents :** Nickholas Brown, Martin Delage, Michel Pelland, Linda Poirier, Benoit Lussier, Marie-Jeanne Ledoux, Philippe Viens.

Synthèse des Échanges & Points à l'Ordre du Jour

Aménagement de la production (Nouvelle Thimonnier, bailleuses et non-conformes)

- **Résumé des échanges :** L'arrivée prochaine de la nouvelle machine Thimonnier nécessite une réorganisation de l'espace de travail. Les discussions ont porté sur le futur emplacement de la zone dédiée aux produits non conformes, qui devra obligatoirement changer à court terme. Parallèlement, une étude est actuellement en cours pour modifier également l'emplacement des bailleuses afin d'optimiser les flux de production et l'espace.

Problématique des odeurs (HEMA et ARCILS)

- **Résumé des échanges :** Les membres ont poursuivi les discussions concernant la présence d'odeurs fortes de moisissures signalées à la HEMA ainsi que sur les ARCILS. La persistance de ce problème nécessite une intervention ciblée. Des travaux sont officiellement prévus pour traiter l'origine de ces odeurs.

Point 3 : Suivi des rapports d'incidents et d'accidents

- **Résumé des échanges :** Un point d'honneur a été mis sur l'importance cruciale de remplir rigoureusement et intégralement les documents d'incidents et d'accidents de travail. Le constat a été fait que plusieurs des derniers rapports transmis manquaient d'informations, ce qui freine l'analyse des causes et la mise en place des mesures correctives.

Point 4 : Discussion secouristes

- **Résumé des échanges :** Les participants ont discuté de la possibilité de créer un espace dédié où les secouristes se rendraient en début de quart pour récupérer une trousse portative. L'idée inclut l'affichage de feuilles plastifiées indiquant clairement l'emplacement exact de toutes les trousse et des défibrillateurs de l'usine. Le fait de voir cet affichage quotidiennement permettra de graver ces emplacements dans la mémoire des secouristes. De plus, le fait de porter une trousse portative sur soi permet de gagner la seconde de plus qui s'avère souvent cruciale et nécessaire lors d'un accident.

Point Régler ou transférer.

***** Beaucoup de temps a été alloué pendant le comité central pour épurer les points. Plusieurs points de suivi datent de plusieurs mois ou même d'années. Voici certains des points réglés ou transférés :

1. Loi 27 (PL59) – Risques psychosociaux

- **Résumé :** Un comité de travail spécifique a été officiellement créé pour structurer la démarche et les premières rencontres ont déjà débuté. (Transférer)

2. Gestion des entrepreneurs

- **Résumé :** Ce point était ouvert depuis un moment. Plusieurs actions concrètes ont été déployées pour encadrer le volet Santé et Sécurité du Travail (SST). Le dossier est acheminé au *Comité de gestion* qui veillera à ce que les entrepreneurs externes respectent rigoureusement les règles SST établies à l'usine. (Transférer)

3. Équipements de manutention et chariots élévateurs

- **Résumé :** Les discussions sur ce sujet dataient également depuis un bon moment. Des changements stratégiques ont été apportés concernant l'entretien et de la réparation de la flotte. Ces modifications ont permis de reprendre le contrôle de l'état des équipements, même si des optimisations restent possibles. (Régler)

4. Vision Playbook Lactalis 2026

- **Résumé :** La gestion de la SST se faisant déjà de manière rigoureuse au quotidien, les exigences et la vision portées par le Playbook s'y trouvent naturellement incluses par défaut. (Régler)

5. Zone de marquage des allées piétonnes

- **Résumé :** La prise en charge sera faite par le comité Enquête et analyse des accidents. (Régler)

Nickholas Brown

VP Santé et sécurité



CONSEIL CENTRAL
DES SYNDICATS
NATIONAUX
DE L'ESTRIE

